

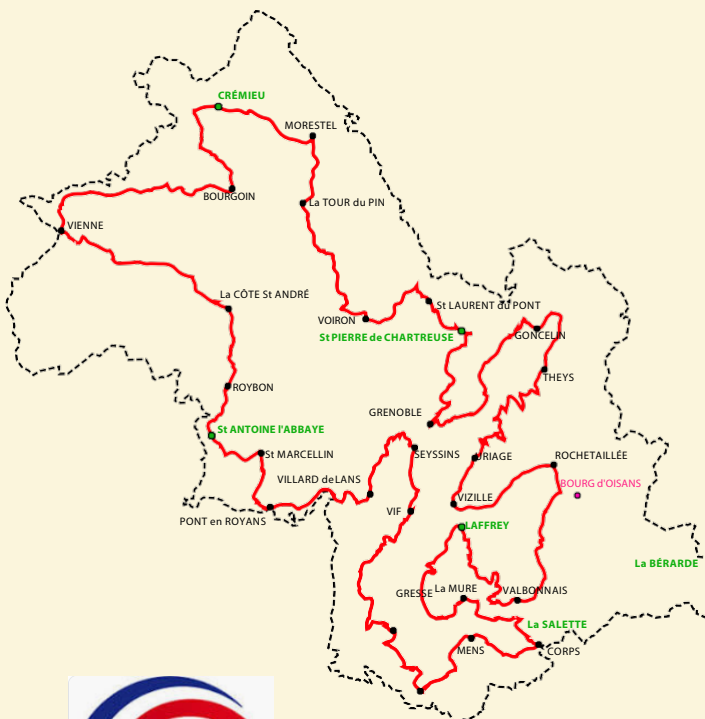


La randonnée permanente «Tour de l'Isère» permet de faire le tour du département de l'Isère, un département très contrasté, très montagneux dans ses parties sud et sud-ouest, avec dans le sens de description de la randonnée le sillon du Grésivaudan, le balcon de Belledonne, l'Oisans, les plateaux ondulés de la Matheysine et du Trièves, la barrière du Vercors, les Chambarans, la vallées du Rhône, les Terres Froides, l'Île Crémieu et le massif de la Chartreuse.

Le parcours proposé traverse deux parcs naturels régionaux (Vercors et Chartreuse), aborde le parc national des Écrins, longe plusieurs lacs (Laffrey et Monteynard en Matheysine, lac-barrage du Sautet, lac de Paladru) et traverse les principales villes ou localités touristiques du département (Grenoble, Uriage, Vizille, Corps, Mens, Vif, Villard de Lans, St Marcellin, La Côte St André, Vienne, Bourgoin, Crémieu, Morestel, La Tour du Pin, Voiron).

Les quatorze territoires que compte le département sont tous traversés. Ce sont dans l'ordre proposé Grenoble, la Vallée du Grésivaudan, Belledonne, l'Oisans, le Sud-Isère, le Vercors, le Sud Grésivaudan, la Bièvre Valloire, le Pays Viennois, La Porte des Alpes, l'Isle Crémieu-Pays des Couleurs, les Vals du Dauphiné, le Pays Voironnais et la Chartreuse.

Le parcours permet de visiter quatre sites B.P.F.-B.C.N de l'Isère (Laffrey, St Antoine l'Abbaye, Crémieu, St Pierre de Chartreuse). Pour ne pas allonger un parcours déjà long, les deux autres sites de l'Isère (La Bérarde et La Salette) font l'objet de variantes très recommandées permettant de pénétrer profondément en Oisans.



La randonnée permanente
"Tour de l'Isère"
créée en 1987 par Jacques Fournat
permet de faire le tour du
département de l'Isère
et de ses massifs montagneux.

DEMANDE d'INSCRIPTION INDIVIDUELLE TOUR de l'ISÈRE

NOM :

PRÉNOM : M F (barrer la mention inutile)

ANNÉE de NAISSANCE:

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE:

TÉLÉPHONE:

COURRIEL:

CLUB :

N° CLUB FFCT:

N° LICENCE PERSONNELLE FFCT:

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter en son entier.

(à l'ordre des Cyclotouristes Grenoblois).) ou 7 € (autres)

ou

(après demande des codes IBAN et BIC nécessaires auprès des CTG)

Fait à Le

SIGNATURE:



Quelques remarques sur le Tour de l'Isère

Le parcours de ce tour de l'Isère (769 km) comporte clairement deux parties, correspondant aux deux grandes zones géographiques du département: une partie principale très montagneuse d'environ 520 km au sud et sud-ouest du département ainsi qu'au nord de Grenoble, et une partie de collines et plateaux d'environ 250 km, à l'ouest et au nord-ouest.

Si l'on adopte le sens de parcours proposé, on suivra d'abord en altitude le sillon du Grésivaudan d'abord sur le rebord de la Chartreuse, puis le long du Balcon de Belledonne. Après le passage à Vizille, la remontée de la vallée de la Romanche fera pénétrer en Oisans. Une variante très recommandée mais un peu longue (70 km aller-retour) conduit hors parcours à Bourg d'Oisans puis permet de monter à La Bérarde (B.P.F.-B.C.N.) à 1700 m d'altitude, au cœur du massif des Écrins. Après un passage en Sud-Oisans dans la vallée de la Bonne suivra un tour complet du plateau de la Matheysine (Laffrey (B.P.F.-B.C.N.), corniche du Drac, La Mure). Un petit moment sur la route Napoléon conduira à Corps, où on peut monter hors parcours (25 km aller-retour) à Notre-Dame de la Salette (B.P.F.-B.C.N.). Après le lac et le barrage du Sautet, une longue boucle dans le Trièves conduit au pied du col de la Croix Haute, puis à Gresse. La route longe les falaises orientales du Vercors, puis revient vers la région grenobloise, avant de monter dans la partie nord du Vercors. Après Villard de Lans, la descente des gorges de la Bourne mène à Pont en Royans où s'achève cette première et plus longue partie en montagne.

Suit alors un parcours de collines et de plateaux moins élevés. Après la traversée de l'Isère on passe à St Marcellin, puis à St Antoine l'Abbaye (B.P.F.-B.C.N.). La traversée des Chambarans mène à Roybon puis à La Côte St André. Un parcours de forêts et de vallées agrestes conduit jusqu'à Vienne sur le Rhône. Une route semée d'étangs mène à Bourgoin puis à Crémieu (B.P.F.-B.C.N.). La randonnée passe au Pays des Couleurs (Morestel) puis descend au sud vers La Tour du Pin et Voiron, par la vallée de la Bourbre et le lac de Paladru. L'arrivée à St Laurent du Pont termine ce parcours moins montagneux.

Un dernier massif est à franchir, celui de la Chartreuse, mais après la visite de sa capitale St Pierre de Chartreuse (B.P.F.-B.C.N.) et le dernier obstacle du col de Porte s'annonce la longue et superbe descente vers Grenoble.

Le parcours proposé ne l'est qu'à titre indicatif: il peut s'accomplir en une ou plusieurs fois, sur une ou plusieurs années et dans un ordre quelconque pour les points de contrôle. On peut aussi le fractionner sous forme de différentes boucles. Dans l'envoi définitif après inscription nous indiquons d'une part quelques boucles à greffer éventuellement sur l'itinéraire principal, et d'autre part (pour les chasseurs de cols ou les touristes disposant de beaucoup de temps) une quinzaine de cols proches ou relativement proches du parcours.

Cet envoi définitif comporte de plus un parcours détaillé (kilométrage et numérotation des routes), un ou des carte(s) de route, un descriptif des principales curiosités à voir ou à visiter sur le parcours et d'autres documents.



Règlement

1 Le Tour de l'Isère, organisé par les Cyclotouristes Grenoblois, est ouvert à tous les cyclotouristes affiliés ou non à la F.F.C.T., mais les participants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

2 Le parcours, sans limite de temps ni sens imposé et pouvant être réalisé en une ou plusieurs fois, peut habituellement s'effectuer de mars à octobre. Le parcours proposé n'est pas impératif, la seule validation retenue étant celle des 15 points de contrôle figurant sur la carte de route: **GRENOBLE, GONCELIN, VIZILLE, VALBONNAIS, LAFFREY, CORPS, LALLEY, GRESSE, VIF, VILLARD de LANS, St ANTOINE l'ABBAYE, VIENNE, CRÉMIEU, VOIRON, St PIERRE de CHARTREUSE.** Quatre sites BCN-BPF (Laffrey, St Antoine l'Abbaye, Crémieu, St Pierre de Chartreuse) figurent parmi ces points de contrôle.

3 Le départ peut être pris de l'un quelconque des points de contrôle, au choix du participant.

4 Aucune restriction n'est faite en ce qui concerne les types de bicyclettes, à condition que celles-ci soient uniquement mues par la force musculaire, et conformes aux prescriptions du Code de la Route, particulièrement en ce qui concerne l'éclairage.

5 Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur; les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la Route, de la nature et de l'environnement

6 L'homologation a lieu après vérification de la carte de route qui doit comporter pour chaque point de contrôle un cachet-tampon d'un commerce ou d'un office public (mairie, poste, office de tourisme, ...) de la localité. En cas d'impossibilité d'obtention d'un tel cachet, une photo papier ou numérique montrant un panneau désignant clairement la localité devra être jointe à la carte de route.

7 Le droit d'inscription est fixé à 5 € par participant affilié à la FFCT et à 7 € pour un non-licencié, pour délivrance de la carte de route, d'un itinéraire détaillé, de conseils de nature touristiques, de variantes possibles et autres documents éventuellement nécessaires. Les chèques bancaires ou C.C.P. sont à libeller à l'ordre des Cyclotouristes Grenoblois. Il est également possible (et même conseillé) d'effectuer le règlement par virement bancaire.

8 Les demandes d'inscription, accompagnées du montant des droits correspondants, devront parvenir au club organisateur suivant le modèle de l'imprimé au verso, au minimum deux semaines avant la date prévue pour le départ. Les demandes de renseignement et la correspondance sont à envoyer au responsable de la Randonnée:

Bernard MORILLE
Tour de l'Isère
Tél : 07 50 70 82 05
Courriel : bernardm380513@orange.fr



TOUR de l'ISÈRE

769 km, 16 cols, 4 B.C.N. - B.P.F

